

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 26 OCTOBRE 2018

Etaient présents sous la présidence de Francis ERARD :

Christian Coignot, Jean-Pierre Brunet, Denis Philippe, Marcel Spilmann, Jean-Pierre Gatouillat, Vincent Blanchot

Raynal Royère est absent excusé.

Assistait également à la réunion : Marie-Laure Hrvoj

1/ Approbation du PV de la dernière séance

Sur proposition du Président, le comité syndical approuve à l'unanimité le PV de la réunion du 11 juillet 2018.

2/ Désignation d'un secrétaire de séance

Sur proposition du Président et après appel de candidature, Mr Marcel Spilmann est élu secrétaire.

3) Budget 2018 : vote de la DM 1

Le Président rappelle au comité syndical que lors du vote du budget, Mr Berthelot avait exprimé le souhait que le comité réfléchisse au renouvellement des illuminations. Celles-ci devenant vétustes, elles occasionnaient d'importants frais annuels de remise en état. Par ailleurs les nouvelles présentent une lumière à led, et non au cordon lumineux. Il fait part d'une importante braderie dans un magasin spécialisé et de l'opportunité de saisir cette occasion, complétée par des acquisitions dans une autre enseigne qui offre également des prix très attractifs.

Le comité syndical retient la proposition du Président que se résume ainsi :

- 9 motifs à COMET pour 4 949.65 €
- 21 motifs à FESTILIGHT pour 2 100 €

Christian Coignot relève qu'il convient d'ajouter à cette dépense, les frais de pose et dépose. Le Président précise qu'il économisera sur les traversées de chaussée qui sont remplacées par des motifs sur poteaux.

Sur proposition du Président, le comité accepte donc de prélever la somme de 7 100 € sur l'excédent de fonctionnement qui s'élevait lors du vote du BP à la somme de 11 291 €.

4) Vente des illuminations

Le Président suggère de mettre en vente les illuminations qui ne seront plus utilisées. Mais après débat, le comité syndical autorise le Président à les déposer à la déchetterie ; en effet, celles-ci sont très anciennes, et personne ne peut garantir aujourd'hui la sécurité de ce matériel. Le comité ne veut prendre aucun risque.

Informations et questions diverses

Le Président :

- informe le comité qu'il a fait repeindre les bornes incendie et procéder au renouvellement du marquage au sol à l'école. Les Maires qui sont les seuls compétents pour la défense incendie répertorient pour le SDIS les bornes incendie et dressent un bilan de leur de fonctionnement
- fait part de la nécessité d'avoir modifié les horaires de la cérémonie du 11 novembre pour permettre aux habitants et aux élus de se rendre au spectacle donné à Saint Lyé sur la grande guerre

Mme HRVOJ fait le point des travaux voiries en cours sur le hameau de Grange l'Evêque. Ceux-ci avancent bien et tout est mis en œuvre pour faciliter les allées et venues des riverains. Le Président s'interroge sur la signature de la convention à passer avec les riverains de l'impasse Chavanat. Le Maire lui répond que celle-ci est en cours.

Jean-Pierre BRUNET, en sa qualité de membre du COPE informe le comité qu'un budget d'urgence de 15 000 € a été voté pour réaliser des travaux d'optimisation du réseau et favoriser le débit des bornes incendie, suite à la visite de l'agence régionale de la santé.

La séance est levée à 18h30.

Le Président,

Francis ERARD